

## PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Notre-Dame-Des-Monts

Aux contribuables de la susdite municipalité

# AVIS PUBLIC

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ** par la soussignée, **Marcelle Pedneault, directrice générale, secrétaire-trésorière de la susdite municipalité,**

**QUE :**

Une séance extraordinaire sera tenue lundi le 18 décembre 2017 à 19h00 à l'édifice municipal de Notre-Dame-des-Monts pour l'adoption du budget 2018

### ORDRE DU JOUR

1. Prière;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adopter le règlement ayant pour objet d'établir le budget (prévision budgétaires), le taux de la taxe foncière ainsi que les tarifs de compensation pour les services municipaux, soit : Aqueduc, égout, assainissement, collecte et enfouissement des ordures ainsi que la collecte sélective pour l'année 2018;
5. Période de questions;
6. Levée de l'assemblée.

**DONNÉ à Notre-Dame-des-Monts, ce 6<sup>ième</sup> jour de décembre deux mil dix-sept**

.....  
*Marcelle Pedneault*  
d.g Secrétaire-trésorière

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil le 6<sup>ième</sup> jour de décembre 2017.

**EN FOI DE QUOI,** je donne ce certificat, ce 6<sup>ième</sup> jour de décembre de l'an deux mil dix-sept.

Par .....  
*Marcelle Pedneault*  
Marcelle Pedneault, d.g, sec.-trés